



Avis de Course

**Finale du Critérium de GIRONDE
1 juillet 2018
Lac de Hourtin
Au Club Voile HOURTIN MEDOC**

1. Règles :

La régate sera régie par :

- Les RIR,
- Le présent avis de course,
- Les instructions de course,
- Le « règlement critérium » du CDV33.

2. Admissibilité et inscription :

2.1 La régate est ouverte à tous les bateaux des classes:

- B283D pour les planches à voile,
- Optimist pour les dériveurs solitaires
- Open-Bic pour les dériveurs solitaires
- Teddy et HC15 pour les catamarans.

2.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription, leur licence FFVoile valide, portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. Droits à payer :

Les droits requis sont les suivants: Gratuits.

4. Programme :

4.1 Confirmation d'inscription: 10h le 1^o juillet 2018.

4.2 Heure du briefing: 13h15

4.3 Heure du premier signal : 14h.

4.4 Les instructions de course seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

5. Classement:

5.1 Le système de classement est dit à minima : le premier a 1 point, le 2^o 2points etc...

5.2 Ex-aequo: c'est le nombre de meilleures places qui est pris en compte et si besoin encore, c'est le classement de la dernière course qui départagera.

5.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) ou qui n'ont pas pris le départ (DNS) recevront le nombre de points égal au nombre d'inscrits dans sa classe plus un.

5.4 Toutes les manches comptent.

6. Décharge de responsabilité:

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course, ou de rester en course, relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

**Club Voile HOURTIN MEDOC
Piqueyrot
33990 HOURTIN
Tél: 06 86 43 90 89
E-mail: cvhm@free.fr**